

Réunion ordinaire du samedi 23 mai 2020

L'an deux mille vingt, le samedi 23 mai, à 18h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 19/05/2020, s'est réuni dans la salle des fêtes, en raison de la crise sanitaire. La séance était publique et présidée par Mme Christiane BARRIEU, Maire,

Etaient présents : Mmes, MM. BARRIEU Christiane, LAPEYRE Guy, RIVIERE Pascale, PETIT René, CLAVERIE Florianne, BIAUTE Philippe, GUILLORY Laurence, ZANARDO Cédric, SOLANA-LASSALLE Maryline, BARRIEU Frédéric, LACOSTE Angélique, SERES Didier, CARRARO Marjorie, MARTIRENE Sylvain, DROUART Sandrine et MARSEILHAN Maurice.

Conseillers excusés, aucun

Conseillers absents : aucun

Ordre du jour

Installation du nouveau conseil municipal :

Mme le Maire appelle chacun des membres du nouveau conseil municipal dans l'ordre de la liste.

Secrétariat de séance : Mme le Maire propose la candidature de Mme RIVIERE Pascale.

Vote : Contre : 0, Abstentions : 0, Pour : 15 voix

Mme RIVIERE est désignée.

Mme Christiane BARRIEU fait ensuite la déclaration suivante :

Mesdames, messieurs, chers amis,

Nous sommes réunis ce soir, dans cette salle des fêtes, lieu inhabituel pour élire un nouveau maire et ses adjoints. Après un report de deux mois, ce moment solennel que tout le monde attendait est enfin arrivé ...

Quitter ce groupe de femmes et d'hommes avec lesquels j'ai œuvré parfois depuis si longtemps et tissé de riches relations humaines n'est pas facile pour moi !

Aujourd'hui, ce nouveau conseil, composé d'une mosaïque de compétences s'est déjà préparé à assumer ses fonctions avec M. GUY LAPEYRE et ses adjoints. Ces élus ont à cœur de poursuivre l'ambitieux challenge de valorisation de notre jeune « Bourg-centre ». Je leur adresse mes vœux les plus chaleureux de réussite et mon entière confiance. L'heure est venue pour moi de m'« effacer » discrètement ...émue certes mais la tête remplie du souvenir des excellents moments partagés avec mes amis du Conseil et les habitants de JEGUN.

Je crois avoir agi à ma mesure, dans l'intérêt général au cours de ces mandats pendant lesquels vous m'avez accordé votre confiance. Bonne chance pour la suite ! Vive JEGUN !

L'ensemble des conseillers se lève et applaudit.

Elle confie ensuite la présidence de séance à M. Guy LAPEYRE, doyen de l'assemblée.

M. LAPEYRE indique que le conseil doit désigner deux accesseurs pour assurer les opérations de vote pour l'élection du Maire et des adjoints et demande s'il y a des candidats. Marjorie CARRARO et Cédric ZANARDO se proposent.

Pour Marjorie CARRARO : Vote : Contre 0, Abstention 0, pour 15.

Pour Cédric ZANARDO : Vote : Contre 0, Abstention 0, pour 15.

Election du Maire :

M. Guy LAPEYRE demande si quelqu'un est candidat pour le poste de Maire. Il dit qu'il est lui-même candidat et aucun autre candidat ne se déclare.

Le vote à bulletin secret se déroule. Une fois tous les votes enregistrés, les accessuels procèdent au décompte des bulletins, il y en a 15 puis procèdent au dépouillement. M. Guy LAPEYRE obtient 15 voix. Il n'y a ni bulletin blanc, ni bulletin nul, la majorité absolue étant de 8 voix M. Guy LAPEYRE est déclaré élu Maire de Jegun et installé directement dans ses fonctions. Il garde la présidence du conseil municipal.

Mme Christiane BARRIEU, maire sortante lui remet l'écharpe tricolore et le félicite.

M. Guy LAPEYRE fait cette déclaration :

*Mesdames, Messieurs les Elus,
Mesdames, Messieurs, chers Jégunois,*

A cet instant, je suis empreint d'une grande émotion et cela à plusieurs titres : tout d'abord de la confiance que vous venez de me témoigner, j'y suis sincèrement très sensible mais aussi de la charge qui incombe à la fonction de maire. J'assumerai cette responsabilité en toute impartialité, aidé par mes adjoints et toujours à l'écoute des conseillers municipaux, dans l'intérêt des Jégunois.

Je voudrais vous féliciter pour votre élection ou réélection, bienvenu aux nouveaux élus et un grand merci à Marlène DOZE et à Sébastien AGELOU, nos deux candidats « supplémentaires » de nous avoir accompagnés.

Je tiens à adresser chaleureusement ma gratitude à Christiane BARRIEU, Véronique DESPAX, Jean-Jacques PEYRET, Olivier LAURY et Guillaume FIEFVET pour leur implication et leur investissement. Je salue également Madame Agnès RAGARU.

Je renouvelle mes remerciements à tous les Jégunois qui se sont déplacés et ceux qui ont apporté leurs suffrages malgré la situation sanitaire particulière.

Je rends hommage à tous les maires qui se sont succédés avec qui j'ai travaillé : j'ai été un peu l'élève de Philippe MONELLO, d'Auguste MOTHE, d'Alain DESCOUSSE et de Christiane BARRIEU.

Tous ces maires humanistes, très dévoués, proches de la population, tous ont laissé leur empreinte au sein de notre commune. J'associe aussi à cet hommage Georges BEDOUT et tous les conseillers municipaux qui ont siégé et travaillé à mes côtés depuis 1989. Je sais aussi que je pourrai compter sur l'aide de tous les employés municipaux pour favoriser notre quotidien jégunois.

Je m'emploierai à soutenir l'élan associatif au sein de notre village.

Nous venons de traverser une période inédite de confinement pendant laquelle la vie démocratique s'est arrêtée ; deux mois se sont écoulés sans que nous puissions nous réunir et poursuivre notre dynamique. Pour autant, la sécurité des Jégunois a été assurée sur le terrain par Pascale, Laurence, Florianne, Cédric et Philippe en liaison permanente avec Christiane, René et moi-même, je leur en sais infiniment gré.

Merci à toi Christiane, pour la passation de témoin et notre collaboration qui s'est si bien déroulée. Désormais, moins de contraintes t'attendent pour profiter des tiens.

Notre mandat démarre aujourd'hui, le travail ne manque pas, plusieurs réunions vont être programmées.

Au conseil communautaire du Grand Auch Cœur de Gascogne siégeront Florianne CLAVERIE et Philippe BIAUTE qui me remplacera. Je l'encourage à se présenter à un poste de Vice-Président pour défendre notre commune.

A la fin de la réunion, nous déposerons un bouquet de fleurs devant la stèle des anciens combattants d'Algérie et une gerbe au monument aux morts, en respectant les gestes barrières, bien évidemment.

Enfin je déploierai toute mon énergie à respecter nos projets pour ce mandat.

Bonne mandature à tous et vraiment merci avec sincérité et émotion.

Je vous remercie de votre présence et d'avoir assisté à l'installation du conseil municipal. Merci aussi à la Presse, Fabienne GARUZ pour le « Petit Journal » et Guy CASTAGNA pour la « Dépêche du Midi » et Sylvain PARADIS pour avoir filmé notre séance.

Applaudissements de l'ensemble des conseillers debout.

M. Guy Lapeyre remet ensuite un bouquet à Mme Christiane BARRIEU.

Election des adjoints :

M. le Maire indique qu'il faut dans un premier temps délibérer sur le nombre d'adjoints à pourvoir. Il précise que pour une commune de la taille de Jegun, le nombre peut varier de 1 à 4 adjoints.

Il propose de conserver le même nombre d'adjoints que précédemment soit 4 adjoints et soumet cette proposition au vote.

Vote : Contre 0, Abstention 0, pour 15.

M. le Maire explique que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste et demande si des listes sont déposées. M. René PETIT indique qu'il a une liste. Aucune autre liste n'étant présentée, les opérations de vote se déroulent.

Le vote à bulletin secret se déroule. Une fois tous les votes enregistrés, les accesseurs procèdent au décompte des bulletins : il y en a 15 puis procèdent au dépouillement. La liste d'adjoints présentée par M. René PETIT obtient 15 voix. Il n'y a ni bulletin blanc, ni bulletin nul, la majorité absolue étant de 8 voix, sont proclamés élus :

- M. René PETIT
- Mme Pascale RIVIERE
- M. Cédric ZANARDO
- Mme Laurence GUILLORY.

M. Le Maire procède à la lecture de la Charte de l'Elu Local et invite ensuite les accesseurs et la secrétaire à signer les procès-verbaux d'installation.

Le respect des règles de distanciation physique et des gestes barrières sont encore et toujours d'actualité. Pour éviter de se croiser, veuillez sortir par les portes de gauche et de droite, du gel hydroalcoolique est à votre disposition.

Ensuite le conseil municipal va se diriger vers le monument. C'est avec regret que nous ne partagerons pas l'apéritif vu le contexte actuel.

Merci encore et bonne soirée

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close.

Délibéré en séance les an et jour susdits. La séance est levée à 18h50.